



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°01/2017/MEF/DEPP/AU du 28 septembre 2017

Le 28 septembre 2017 à 09h30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation relevant du Ministère de l'Économie et des Finances, sise Avenue Hajj Ahmed Cherkaoui, quartier administratif, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- ✓ **Lot n°1:** Audit institutionnel, opérationnel et de gestion de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social de la préfecture et des provinces de la région Orientale du royaume (APDO) ;
- ✓ **Lot n°2:** Audit de gestion de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) ;
- ✓ **Lot n°3:** Audit opérationnel, de gestion et audit des performances de l'Office National des Pêches (ONP).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, sise Avenue Hajj Ahmed Cherkaoui, quartier administratif, Agdal-Rabat. Le dossier peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à

- ✓ **Lot n°1:** Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dhs) ;
- ✓ **Lot n°2:** Sept Mille Dirhams (7.000,00 Dhs) ;
- ✓ **Lot n°3:** Sept Mille Dirhams (7.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

- ✓ **Lot n°1:** Cinq Cent Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (500 000,00 Dhs TTC) ;
- ✓ **Lot n°2:** Sept Cent Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (700 000,00 Dhs TTC) ;
- ✓ **Lot n°3:** Sept Cent Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (700 000,00 Dhs TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, sise Avenue Hajj Ahmed Cherkaoui, quartier administratif, Agdal-Rabat ;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics susmentionné.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation, notamment le dossier technique qui comprend une copie certifiée conforme à l'original du **certificat d'agrément**. Le domaine d'activité demandé est : **Etudes générales (D 13)**.

N.B:

- Les concurrents experts comptables, ne sont pas tenus de produire le certificat d'agrément, mais ils sont tenus de produire le dossier technique comme prévu en a) et c) de l'article 8 du règlement de consultation.
- Les concurrents, personnes physiques ou morales ne résidant pas au Maroc, ne sont pas tenus de produire le certificat d'agrément, mais ils sont tenus de produire le dossier technique comme prévu en a) et c) de l'article 8 du règlement de consultation.